

Réf: Dossier 434137

Avis de constitution

SOCIETE « EZZOR BTP SARL »

Siège Abidjan, Marcory Zone 4 Rue du Canal ,06 BP
1735 Abidjan 06, Lot :1524, Ilot : 104, Lot 1524, Ilot 104

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 01/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EZZOR BTP SARL »

Objet : - Prestation en BTP-Assainissement-Construction

- Carrelage / Faux-Plafond / Menuiserie
Aluminium

- Intermédiations et Diverses Prestations de
Services en

Bâtiment

- Génie Civil

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles

et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de
donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou

devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory Zone 4 Rue du Canal ,06 BP 1735 Abidjan 06, Lot :1524, Ilot : 104, Lot 1524, Ilot 104

Dirigeant(s) M ALMOHAMAD ALALI IBRAHIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08716 du 25/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51939/GTCA/RC/2025 du 25/08/2025

